

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## sur le projet de Révision Allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Pavant

Par arrêté en date du **22 JANVIER 2022** Monsieur le maire de Pavant a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Révision Allégée PLU arrêté par le conseil municipal en date du 18 décembre 2020.

A cet effet, Monsieur DELEHAYE a été désigné par le Tribunal administratif d'Amiens comme commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Pavant (aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie) et sur le site internet : [www.communaute-charlysurmarne.fr](http://www.communaute-charlysurmarne.fr) pendant la durée de l'enquête, **du 02/03/2022 au 02/04/2022 inclus**. **L'enquête publique sera close le samedi 2 avril 2022 à 12h00**

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser au commissaire enquêteur par correspondance à l'adresse suivante : **Mairie de Pavant 9 place du général de Gaulle 02310 PAVANT**

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Pavant.

**Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :**

- le mercredi 2 mars 2022 de 15h00 à 18h00
- le samedi 2 avril 2022 de 9h00 à 12h00

À l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Pavant aux jours et heures habituels d'ouverture.

Au terme de l'enquête publique, le projet de Révision Allégée du PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil municipal.

Olivier CASSIDE  
Maire de Pavant

